

À Mesdames, Messieurs les agents comptables des EPLE

Sébastien Kott
Faculté de droit
TSA 81100
15 rue Sainte Opportune
86073 Poitiers cedex 9
sebastien.kott@univ-poitiers.fr

Poitiers, le 12 novembre 2021

Objet : Les usages réels de la comptabilité générale au sein des EPLE

Mesdames, Messieurs,

J'ai pu rencontrer certains d'entre vous, à l'occasion de formations organisées à l'ESEN, ces dernières années. Enseignant chercheur à l'Université de Poitiers, je poursuis mes travaux de recherche en finances publiques et plus particulièrement sur la comptabilité publique.

Nous travaillons actuellement, avec mon collègue Benjamin Mosny, sur la question de l'usage de l'information financière par les différents acteurs du système financier. Il peut s'agir du Parlement, des agences de notation, des administrations « dépensières », des hôpitaux, des « grands » établissements publics etc. Il nous a semblé que les agents comptables des EPLE présentaient un intérêt particulier pour nos travaux dans la mesure où vous êtes au cœur d'un système complexe (conseils, équipe de direction, administration, tutelle, acteurs publics divers, usagers...) qui utilise l'information financière.

La DAF 3 du ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, à laquelle nous avons exposé notre démarche, a accepté de nous soutenir et nous permet de vous adresser une trentaine de questions. Nous espérons que vous pourrez trouver le temps d'y répondre.

Nous proposons, à travers ces questions, de distinguer trois types d'usages de l'information financière : la redevabilité, la régularité, la gestion. Nous abordons ces trois axes selon les deux types d'informations : les états financiers (ou synthèses) et les données financières.

Certaines questions sont « fermées », d'autres sont « ouvertes » et nous sommes évidemment très intéressés par tous les témoignages, remarques ou suggestions que vous souhaiteriez nous apporter en complément.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre requête, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Sébastien Kott
Professeur de droit public

